



TABLEAU DES INCITATIFS ET DES BOURSES

INCITATIFS	
Montant alloué	
Infirmière / infirmier	
Finissantes, finissants d'un CEGEP qui ne poursuivent au DEC-Bac à l'université.	5 000 \$
Finissantes, finissants d'un CEGEP qui poursuivent au DEC-Bac à l'université.	5 000 \$
Finissantes, finissants d'une université et membre OIIQ.	5 000 \$
Infirmières, infirmiers en exercice (<i>personne qui travaille comme infirmière et qui n'est pas un personne étudiante</i>).	10 000 \$
Infirmière auxiliaire / infirmier auxiliaire	
Infirmières, infirmiers auxiliaires en exercice (<i>personne qui travaille comme infirmière auxiliaire et qui n'est pas un personne finissante</i>).	2 000 \$
Finissantes, finissants d'un DEP formation Infirmière auxiliaire.	2 000 \$
Autres professionnelles de la santé / Autres professionnels de la santé	
Personne ayant un titre d'emploi et la formation d'une profession de la santé priorisée par CISSS-AT.	5 000 \$
Étudiantes / étudiants - CEGEP en Soins infirmiers	
Étudiantes, étudiants ayant réussi 2 années d'études dans un CEGEP et qui travailleront l'été comme externe en Abitibi-Ouest.	1 000 \$

Des conditions et des modalités de versement s'appliquent.

Pour plus d'informations: info@lagrandeseduction.com